

Subscription rates

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1923)**

Heft 84

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

The Swiss Observer

Telephone: CITY 4603.

Published every Friday at 21, GARLICK HILL, LONDON, E.C. 4.

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

No. 84

LONDON, JANUARY 13, 1923.

PRICE 3d.

SUBSCRIPTION RATES

UNITED KINGDOM AND COLONIES	6 Months (12 issues, post free)	3/6
		6/6
SWITZERLAND	6 Months (12 issues, post free)	7/50
		14/-

(Swiss subscriptions may be paid into Postcheck-Konto: Basle V 5718).

HOME NEWS

The Federal Council, to whom the town councils of Zurich and Schaffhausen applied for sanction to make additional payments to the unemployed, refused the request on account of the absence, in both towns, of exceptionally unfavourable circumstances.

The Federal Council is proposing to erect in Thun nine new powder magazines at a cost of 286,000 frs.

A special committee of the National Council, meeting in Zurich, decided by 20 votes to 6 votes to endorse the message of the Federal Council to recommend rejection of the proposed Customs Initiative, although the president of this committee, National Councillor Mosimann (La Chaux-de-Fonds), who was absent through illness, expressed himself in favour of the measure.

It is reported that the management of the Swiss Federal Railways has succeeded in disposing of 188 locomotives which in consequence of the electrification have become superfluous. They have been sold abroad at 18,000 frs. each, realising nearly 3½ million francs.

The town of Olten has engaged a fully qualified lady dentist, exclusively for the benefit of the school children; no charge is made to the children of parents of limited means.

A conference of cantonal finance directors, bankers and economic experts, under the presidency of Federal Councillor Musy, has been convened for the 10th inst. at Fribourg, for the purpose of studying fiscal reform, future taxation, the exchange position and the method of obtaining the necessary funds for Old Age insurance.

An initiative, demanded in the canton of Obwalden, seeks to secure election of higher officials by a direct vote of the people.

To enquire into the causes of the late war is the object of a neutral commission, on which Holland, Norway, Sweden and Switzerland are represented, and which opened its deliberations at Zurich on January 4th.

A new association has been formed in Geneva in order to fight the convention as to the Savoy free zones, signed on August 7th, 1921, between Switzerland and France. Not only in Geneva, but in other parts of Switzerland, there is evidence of a strong movement against the ratification of this convention.

Owing to a heavy snowfall over the whole of the canton Ticino, considerable damage has been caused; the telephonic communication with the interior of Switzerland and the traffic on the Gothard line being seriously interfered with.

A new weekly paper, entitled *Sgilla Italica*, is being issued in Lugano for the purpose of propagating fascism amongst the Italians in Switzerland.

A Vaudois benefactor, Mr. Alexis Forel, has bequeathed to the Association du Vieux-Morges a sum of 200,000 frs., in addition to his residence containing valuable collections.

The workmen of the "Union" watch manufactory in Solothurn have presented Mr. Mussolini, the Italian Prime Minister, with a magnificent watch, suitably engraved with the emblems of fascism.

Official Swiss postcards will in future be adorned in the corner opposite to the stamp with views of places of interest.

A somewhat alarming prevalence of goitre has been brought to light in the canton of St. Gall.

An examination of the children in the elementary schools established the fact that 61.9 per cent. were suffering from an enlargement of the thyroid gland. The old notion that water was the cause of the trouble has been superseded by the belief that, apart from the hereditary factor, diet plays an important rôle.

A young watchmaker, Jakob Ott, of Bischofszell (Thurgau), is under suspicion of having set fire to the Goetheanum in Dornach (Basle). Himself a member of the sect (which he is said to have joined for business reasons) and being in financial difficulties, he applied, without success, to his co-religionists for assistance. He disappeared the day after the conflagration, in the fighting of which he took a prominent part.

Ignoring unfavourable weather conditions, two brothers, Prof. Charles de Rahm, of Yverdon, and Mr. David de Rahm, engineer, of Affoltern, set out on Friday, Dec. 29th, from Lenk for a ski-ing expedition on the Wildhorn, and have not been heard of since. Search parties failed to find any trace of the missing men, and it is surmised that the two alpinists were caught by an avalanche on the Ifigenalp.

Overpowered by the strength of the current, two young men, coming down the Rhine from Birsfelden, lost control of their small boat, which was dashed against the central pillar of the railway bridge at Basle. Before any assistance could be rendered, the two occupants disappeared in the waves; their bodies have not yet been recovered, but it is stated that the names of the victims are S. Beil and Emil Bürgin.

Mr. Louis E. Simm, Swiss Consul General in Valparaiso (Chile), died on December 30th last.

EXTRACTS FROM PAPERS.

Une Histoire peu banale.

De la part des galopins, disait Toppfer, on peut s'attendre à tout. Et de la part de l'administration fédérale donc!

Ces jours derniers, les principaux restaurateurs de la ville de Berne ne furent pas peu étonnés de recevoir de l'administration de l'impôt fédéral de guerre un colis de bouteilles de champagne. Jusqu'ici le fisc n'avait pas l'habitude de s'adresser aux gens pour leur faire des cadeaux. C'est donc avec une grande surprise que les Bernois examinaient l'envoi qui leur était fait par l'impôt fédéral de guerre.

Les bouteilles de champagne qui leur étaient envoyées portaient l'inscription suivante: "Chauvet brut 1904 extra dry."

Ce qui augmenta encore leur étonnement, car il n'existe pas de marque de champagne Chauvet! Cependant, ils recevaient presque en même temps du chef de l'impôt fédéral de guerre, M. Blau, dont le nom a été mêlé à une retentissante affaire, l'aimable invitation de déguster le champagne. Ils le firent non pas volontiers, mais à leur corps défendant, car la boisson contenue dans les bouteilles si bien étiquetées et capsulées d'or n'avait rien de commun avec le vin doré et pétillant qui nous vient des coteaux de la Marne. C'était, pour employer l'expression de l'un des restaurateurs bernois, de la vulgaire bibine. Les intéressés, croyant qu'on leur avait fait une mauvaise farce, se dédommagèrent en vidant une bouteille de Mumm, à moins que ce ne soit une bouteille de Roderer ou de Moët.

Quelques jours après, ils furent invités à venir conférer avec M. Blau, le directeur de cet impôt fédéral de guerre extraordinaire. Celui-ci leur fit savoir qu'il avait accepté en paiement d'une maison, qu'il n'a d'ailleurs pas voulu nommer, 4000 bouteilles de ce champagne "Chauvet brut 1904 extra dry" au prix ridicule de 4 francs par bouteille, et il leur demanda de lui faire une offre pour cette marchandise, se déclarant prêt à la leur céder à un prix avantageux. Quand il apprit que ces messieurs n'en voulaient à aucun prix, pas même pour dix sous la bouteille, il se fâcha tout net: "Comment, leur dit-il, pouvez-vous discuter la valeur d'un vin que nous avons fait analyser par le chimiste fédéral et que celui-ci a reconnu comme répondant parfaitement aux exigences de notre réglementation sanitaire?" Les Bernois, fort amusés par cette répartie, firent valoir au fonctionnaire qu'il y avait une grande différence entre un chimiste fédéral et un dégustateur et ils lui donnèrent le conseil d'ouvrir lui-même un débit pour vendre au verre ses 4000 bouteilles de pseudo-champagne. Le directeur de l'impôt fédéral de guerre a, paraît-il, aussi peu

goûté cette plaisanterie, que les restaurateurs son champagne.

Telle est l'histoire qui nous est contée par un de nos amis de la capitale et dont nous garantissons l'authenticité. Elle ne laisse pas de suggérer quelques réflexions. On avouera tout d'abord qu'il est pour le moins singulier que l'impôt fédéral de guerre accepte des marchandises en paiement. C'est une façon d'agir qui rappelle singulièrement une des clauses de l'initiative sur le prélèvement, à laquelle le peuple suisse a fait un si magistral enterrement. L'initiative prévoyait en effet que le fisc pourrait se payer en actions, en participations, en terres, etc. L'impôt fédéral de guerre, lui, ouvre un petit commerce et se fait payer en marchandises. Les contribuables admettront difficilement que de telles expériences soient faites sur leur dos. La façon dont M. Blau vient de se faire "empiler" prouve que ce fonctionnaire peut être très habile pour inventer ou faire rentrer les impôts, mais qu'il n'entend rien au négoce. A chacun son métier et les vaches seront bien gardées.

Il serait curieux de savoir si le département fédéral a eu connaissance de cette étrange affaire et, dans ce cas, quelles mesures il a prises à propos de prendre. Les 4000 bouteilles que l'impôt fédéral de guerre a acceptées pour une valeur de 16,000 francs en représentent à peu près 800, c'est-à-dire le prix des bouteilles vides. Si le département est d'accord pour que chaque commerçant s'acquitte de son impôt de guerre en vieux rossignols, il doit le faire connaître le plus tôt possible; les amateurs ne manqueront pas et le fisc aura bientôt des magasins bien remplis, sinon bien achalandés.

On sait, d'autre part, avec quelle rigueur les services de contrôle poursuivent les négociants qui mettent en vente des marchandises ne répondant pas aux prescriptions de la réglementation fédérale. Que va-t-on faire à la direction de l'impôt de guerre qui essaie de vendre du champagne qui n'en est pas? A-t-elle, comme c'est son devoir, porté plainte contre l'habile mais peu scrupuleux contribuable qui lui a transmis cette marchandise avariée? Si elle ne l'a pas fait, elle doit réparer sans retard le temps perdu et demander la confiscation de son stock.

Il serait pourtant grand temps que nos administrations comprennent à Berne que le peuple suisse ne veut rien savoir de l'étatisme et qu'il préfère confier son ravitaillement au commerce régulier plutôt qu'à la direction du cadastre ou de l'impôt fédéral de guerre, même si celui-ci est à sa tête est un fonctionnaire aussi distingué que M. Blau. Il y a quatre ans que la guerre est terminée et il est des fantaisies que seule elle pouvait excuser!

("Suisse Libérale," Neuchâtel.)

Un Incident au théâtre.

Le soir de saint Sylvestre un incident s'est produit au théâtre de Zurich. On jouait une farce allemande intitulée "Robert und Bertram." Au premier acte, un acteur allemand, qui ajoutait sans doute des fioritures de son cru au texte de la pièce, s'est permis de faire une allusion à la Société des nations en la comparant à une bande de voleurs. Plus tard il s'est mis à chanter des couplets au sujet de la faillite des quatorze points de Wilson. C'était un article de journal pangermaniste mis en chanson.

Outré d'une pareille insolence, un professeur de l'Université de Zurich est levé, a sifflé le cabotin allemand et a quitté la salle. Quelques auditeurs ont appuyé son énergique protestation, d'autres — des étrangers sans doute — ont eu le front d'applaudir le malotru qui aurait mérité une paire de gifles véritablement helvétiques. Ce serait à la direction de nos théâtres de rappeler aux acteurs étrangers qu'ils ont à respecter notre pays et une institution qui y a son siège.

("Journal de Genève.")

Sur la tombe de Pictet de Rochemont.

Baucoup de Genevois ignorent que Charles Pictet de Rochemont, qui est mort le 29 décembre 1824, a été enseveli le 1er janvier 1825 au cimetière de Plainpalais, où un monument élevé par la reconnaissance de ses concitoyens et de ses confédérés recouvre encore ses restes.

Ce monument, d'une grande élégance de lignes, orné d'inscriptions qui rappellent l'oeuvre du grand homme d'Etat, embellie aujourd'hui de lierre, de mousse et de la patine du temps, n'est jamais contemplé sans émotion par les trop rares visiteurs.

Le comité genevois pour le maintien des zones de 1815 et de 1816 a décidé de saisir l'occasion de l'anniversaire de la Restauration de notre canton à rendre un hommage de reconnaissance et de fidélité à Pictet de Rochemont, en déposant une couronne sur son tombeau. La courte et simple